

Compte-rendu de la réunion ordinaire de conseil municipal du Mercredi 21 Février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt et un février, à vingt heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion de la Mairie.

Etaient présents : Thierry ROUCOU, Marie-Cécile COLLIER, Stéphane LOBEL, Jean-Jacques BODELET, Monique LEQUETTE, Amélie BEUGNET, Marie TETART, Grégory CUISINIER, Johann LAUVAU, Nadine THERY

Etait excusée : Lysiane PREVOST

- Ordre du jour** :
- 1. Approbation du compte rendu du 13/12/2023**
 - 2. Délibération Zones d'Aménagement des Energies Renouvelables suite à la consultation**
 - 3. Point travaux salle des fêtes**
- Emprunt
 - 4. Organisation du temps scolaire pour la rentrée 2024**
 - 5. Convention Ferme Auberge pour la cantine**
 - 6. Délibération heures complémentaires**
 - 7. Compte-rendu rendez-vous avec le Département pour l'aménagement de la rue de St-Amand et entrées du village**
 - 8. Devis cimetière**
 - 9. Changement de numérotation rue Neuve**
 - 10. Questions diverses**
- info travaux rue de Foncquevillers

* * *

1. Approbation du compte rendu du 13/12/2023

Le compte rendu ayant été remis avec les convocations, Mr le Maire demande s'il y a des remarques concernant son contenu. Aucune remarque n'est faite, le compte rendu est approuvé.

2. Délibération Zones d'Aménagement des Energies Renouvelables suite à la consultation

Mr le Maire informe le conseil qu'il y a eu 3 remarques sur le registre de consultation qui concernent l'éolien. Suite à ces remarques Mr le Maire propose de modifier la zone éolien et de la mettre à une distance minimale de 500m des habitations.

3. Point travaux salle des fêtes

Le permis de construire a été accepté. Nous avons eu un avis favorable des commissions accessibilité et de sécurité.

Pour le financement, il nous reste à charge 163 600€, nous avons donc demandé des offres de prêt à la Caisse d'Epargne et au Crédit Agricole pour 150 000€.

L'offre du Crédit Agricole est à 3.91% sur 15 ans à taux fixe et 3.99% sur 20 ans

L'offre de la Caisse d'Epargne est à 4.19% sur 15 ans à taux fixe et sur 20 ans à taux variable indexé sur le livret A.

Mr le Maire précise que nous avons rendez-vous avec le trésorier pour faire un point sur le plan financier des travaux la semaine prochaine.

Le conseil municipal décide d'attendre l'avis du trésorier et de voir s'il est possible d'emprunter moins.

4. Organisation du temps scolaire pour la rentrée 2024

Monsieur le Maire informe le conseil municipal avoir reçu un courrier de Monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale concernant les organisations du temps scolaire pour la rentrée 2024.

Il est rappelé que les organisations du temps scolaire sont arrêtées pour une durée maximale de trois ans. L'organisation du temps scolaire de notre commune a été arrêtée à la rentrée 2021, il convient donc de faire une proposition d'organisation de la semaine scolaire.

Monsieur le Maire propose de reconduire l'organisation du temps scolaire, à savoir semaine de 4 jours.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte.

5. Convention Ferme Auberge pour la cantine

Il est nécessaire de revoir la convention pour la location de la salle à la Ferme Auberge pour la cantine car les effectifs ont augmenté et qu'il faut au moins 2 fois par semaine occuper la grande salle, la petite n'étant pas assez grande. De ce fait il faut prévoir une majoration de 150€ pour le chauffage de la grande salle, ce qui fixe le montant de la location à 2650€ HT par an.

Concernant les repas de cantine, Mr le Maire explique avoir reçu un courrier de la CCSA qui propose d'intégrer un groupement de commandes et de bénéficier d'un tarif à 2.60€ HT au lieu de 2.82€ HT. Le conseil municipal est d'accord, nous allons nous positionner pour la rentrée prochaine.

La CCSA propose également d'intégrer une expérimentation de liaison chaude.

6. Compte-rendu rendez-vous avec le Département pour l'aménagement de la rue de St-Amand et entrées du village

Suite au rendez-vous avec le Département, il est proposé de mettre des bordurettes dans la rue de St-Amand. Mr le Maire a contacté l'entreprise Colas et SNPC. SNPC n'est pas très favorable à l'installation de bordures, Colas n'y voit pas d'inconvénients. Nous attendons les devis.

Mr le Maire en a profité pour demander un devis pour reboucher les trous dans la rue du Moulin et pour refaire 1m de large le long de la rue Neuve (côté abîmé).

Concernant la demande d'aménagement dans la rue de Pas pour un riverain en raison de la vitesse, le Département va refaire des comptages à chaque entrée de village et en fonction des résultats, nous verrons s'il est nécessaire d'engager des travaux.

Le Département a demandé quelles étaient nos intentions concernant le projet de la rue de Bayencourt, Mr le Maire a répondu que pour le moment celui-ci était en attente car la priorité était au projet de réfection de la salle.

7. Devis cimetière

Nous avons déjà évoqué la nécessité de refaire le plan du cimetière lors d'un précédent conseil où un devis avait été présenté pour un logiciel de gestion du cimetière.

Pour rappel, il s'agissait de la société Logiplace qui proposait de reprendre et d'intégrer à leur logiciel toutes les concessions pour 6500€ et une maintenance annuelle de 288€ TTC.

Un devis a été demandé à la société Gest Cim qui propose de réaliser un plan papier avec reprise des concessions et mise en place d'un système de classeur reprenant une fiche par concession avec la photo, les noms et dates des personnes inhumées pour 6900€

Et Mr Lobel a demandé un devis à la société Dessein d'Albert qui propose la même prestation que la société Gest Cim pour 5700€

Le conseil municipal décide d'accepter l'offre de la société Dessein.

8. Changement de renumérotation rue Neuve

En raison des nouvelles constructions et d'éventuelles futures constructions, il est proposé de renuméroter la rue Neuve et conformément au cadastre de renommer la rue qui relie la rue de St-Amand à la rue Neuve, rue de Pommier. Après discussion, le conseil municipal accepte à l'unanimité.

9. Questions diverses

- Mr le Maire informe le conseil municipal que des travaux ont démarrés dans la rue de Foncquevillers pour enfouir la ligne haute tension par Enedis. Ils devraient durer 1 mois.

- Mr le Maire a reçu le CAUE pour la proposition d'aménagement du terrain de foot, suite au dernier rendez-vous. Il propose de conserver le terrain de foot et d'aménager une zone de jeux et un espace biodiversité. Mr le Maire est un peu sceptique quant à l'espace biodiversité, notamment, en raison de l'entretien.

Aucune autre question n'étant apparue, le Maire, Thierry ROUCOU a levé la séance vers 22h15.

Fait le 15 mars 2024

Le Maire
T. ROUCOU



Le secrétaire de séance
Grégory CUISINIER